

Les précisions formulées dans cette synthèse viennent en complément éventuel des documents officiels édités par le Ministère du Travail.

Recommandations générales

- ✓ Respecter les mesures barrières ;
- ✓ Ne pas se toucher le visage avec les mains, tant que le lavage au savon et à l'eau ou avec une solution hydroalcoolique n'a pu être fait ;
- ✓ Limiter les multiples manipulations de surfaces avec ou sans gants ;
- ✓ Désinfecter régulièrement les surfaces, poignées de porte, rambardes, mains courantes, poubelles (en particulier si celles-ci ne sont pas à pédale).

Fournir dans chaque véhicule de service un kit de matériel contre la transmission du virus (masques, gants, gel hydroalcoolique, et ce, en nombre suffisant (au moins un par véhicule))

Rappel quant à la survie du virus sur différentes surfaces, à 21°C et 40% d'humidité (situation actuelle en intérieur)

- **Inox, acier** (boîte de conserve, poignée de porte) : présence très faible du virus après 24 heures, disparition en 48 heures.
- **Carton, emballages cartonnés, papier** : présence très faible après 8h, disparition en 24h
- **Plastiques** : présence très faible après 48h, disparition en 72h.

Vêtements de travail et effets personnels

Afin de limiter tout risque de propagation du virus entre le domicile et le lieu de travail des consignes sont recommandées :

- ✓ Adopter les gestes barrières lors des entrées et sorties sur le lieu de travail (exemples : gel désinfectant SHA à l'entrée de l'établissement, changement de tenue puis lavage des mains à l'eau claire et au savon avant la prise poste) ;
- ✓ La tenue de travail doit impérativement rester au poste et ne doit en aucun cas être amenée au domicile. Prévoir un nettoyage des tenues professionnelles à 60°C ;
- ✓ Ne porter aucun effet personnel : bagues, bracelets, boucles d'oreilles, sac à mains, téléphone à laisser dans les casiers fermés à clés.

Bureaux et locaux de travail

- ✓ Mise à disposition de SHA et de lingettes dans chaque bureau occupé ainsi qu'aux toilettes ;
- ✓ Ne pas partager les outils de travail (stylos, crayons, ...) ;
- ✓ Nettoyer à la lingette le clavier, souris, téléphone, écran, ... avant de quitter son poste en fin de journée (ou demie journée).

Recommandations générales avant chaque intervention

- ✓ Respecter les mesures d'hygiène préconisées pour un port efficace du masque (barbe rasée) ;
- ✓ Respecter les mesures d'hygiène des mains et les mesures barrières ;
- ✓ S'équiper en EPI : masques pouvant également être mis sur la personne interpellée, si nécessaire ; gants dans les contacts à risque.

Masques de protection : « bien les porter pour être bien protégé »

1. Se laver les mains ;
2. Tourner le masque dans le bon sens (partie rigide en haut) ;
3. Attacher le haut du masque ;
4. Pincer le bord rigide au niveau du nez ;
5. Attacher le bord du masque ;
6. Pour le retirer ne toucher que les attaches ;
7. Jeter le masque et se laver les mains.



Pour rappel

- **Changer de masque dès que celui-ci devient humide**
- **Masques chirurgicaux à usage unique** (en aucun cas lavable) : **ne pas dépasser une durée maximale de 4h**

⇒ **Distribuer ces masques à l'ensemble du personnel en contact avec du public**
(intervention sur le terrain, accueil du public, etc.).

En complément de ces dispositifs, veiller à respecter les gestes barrières de base, qui ne doivent pas être négligés (le port de masque ne se suffit pas à lui-même).

Coronavirus : il existe des gestes simples pour vous protéger et protéger votre entourage



Se laver les mains
très régulièrement



Tousser ou éternuer dans
son coude ou dans un mouchoir



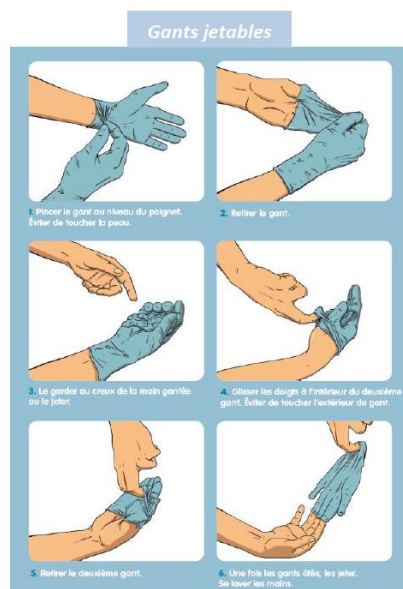
Utiliser des mouchoirs
à usage unique



Saluer sans se serrer la main,
éviter les embrassades

Gants : « bien les retirer pour être bien protégé »

1. Pincer le gant au niveau du poignet, sans toucher la peau, pour le retirer
2. Le garder au creux de la main encore gantée et le jeter immédiatement
3. Glisser les doigts à l'intérieur du deuxième gant sans toucher l'extérieur pour le retirer
4. Le jeter et se laver les mains



Pour rappel

Selon le Ministère de la transition écologique, **les mouchoirs, masques et gants usagés doivent être jetés dans un sac plastique dédié, résistant et disposant d'un système de fermeture fonctionnel.** Ce sac doit être soigneusement refermé puis conservé 24 heures avant d'être placé dans le sac plastique pour ordures ménagères.

Recommandation générales pendant l'intervention

Au poste de police/de gendarmerie :

- ✓ Respecter et faire respecter les distances de sécurité (1 mètre) si la personne semble présenter des signes de contamination (toux, éternuements, etc.) ; si la personne est contaminée, respecter une distance de sécurité supérieure aux recommandations en vigueur (2 mètres).
- ✓ Faire porter un masque à la personne auditionnée et au fonctionnaire procédant à l'audition si nécessaire; mettre à disposition gel hydro alcoolique et gants si échange de documents.
- ✓ Isoler les personnes qui semblent présenter des signes de contamination, dans une pièce séparée ;
- ✓ Respecter et faire respecter les gestes barrières.

Sur la voie publique :

- ✓ Respecter et faire respecter les distances de sécurité : 1 à 2 mètres si la personne semble présenter des signes de contamination (tousse, éternue, ...) ;
- ✓ Respecter et faire respecter les gestes barrières ;
- ✓ Lors d'un contrôle, demander aux usagers de n'ouvrir la fenêtre de leur véhicule qu'à mi-hauteur et de tendre leur attestation de déplacement afin de limiter tout risque de contamination ;
- ✓ Privilégier l'utilisation des téléphones et tablettes pour la délivrance des contraventions ; nettoyer régulièrement ces appareils ;
- ✓ Nettoyer régulièrement le stylo utilisé, en cas de contravention papier.

Recommandations générales après l'intervention

- ✓ Nettoyer et désinfecter tous les équipements et mobiliers de travail et se laver les mains immédiatement ;
- ✓ Jeter les équipements jetables (gants, masque, survêtement) et se laver les mains immédiatement ;
- ✓ Nettoyer et désinfecter le véhicule ; se laver les mains immédiatement.

Pour rappel

Selon le Ministère de la transition écologique, **les mouchoirs, masques et gants usagés doivent être jetés dans un sac plastique dédié, résistant et disposant d'un système de fermeture fonctionnel.** Ce sac doit être soigneusement refermé puis conservé 24 heures avant d'être placé dans le sac plastique pour ordures ménagères.

Nettoyage des équipements de travail et du véhicule

Produits employés :

Le produit /détergent /désinfectant utilisé doit être bactéricide, virucide (virus enveloppés), fongicide (vérifier la notice du fabricant). De l'eau de javel diluée à 0,5% de chlore actif (1 litre de Javel à 2,6% + 4 litres d'eau froide) peut également être utilisée. Les produits ne doivent pas être sprayés sur les surfaces. En cas d'utilisation de flacons sprayeurs, imbiber un papier ou chiffon avec le produit puis traiter la surface avec le papier/chiffon imprégné.

Fréquence de nettoyage du véhicule :

Le nettoyage doit être réalisé au minimum une fois par jour (intérieur du véhicule) ; ne pas oublier de nettoyer régulièrement la carrosserie.

Entretien approfondi (port de gants à usage unique) :

- ✓ Elimination des déchets ;
- ✓ Evacuation de tout le matériel présent dans le véhicule ;
- ✓ Nettoyage de la carrosserie et de la cabine conducteur (tableau de bord, volant, miroir, manche, manettes de contrôle, boutons (chauffage, radio, gyrophare, vitres, etc.), levier de vitesses, frein à main, frein rotor, portes intérieures et poignées, sièges, repose-bras, ceinture de sécurité), à l'aide de chiffonnettes imbibées de solution nettoyante/désinfectante (solution préalablement préparée selon les indications du fabricant) ;
- ✓ Du plus propre au plus sale et de l'intérieur vers l'extérieur : plafond, surfaces horizontales, verticales, plans de travail, supports, tiroirs ;
- ✓ Désinfection des mains avec la solution hydro- alcoolique après le retrait des gants à usage unique ;
- ✓ Réintroduction de tout le matériel évacué après l'avoir préalablement nettoyé avec le produit détergent désinfectant – ce type de nettoyage doit être réalisé plusieurs fois par semaine en période épidémique ;

Protection des salariés en charge de l'entretien des bureaux, locaux de travail et sanitaires

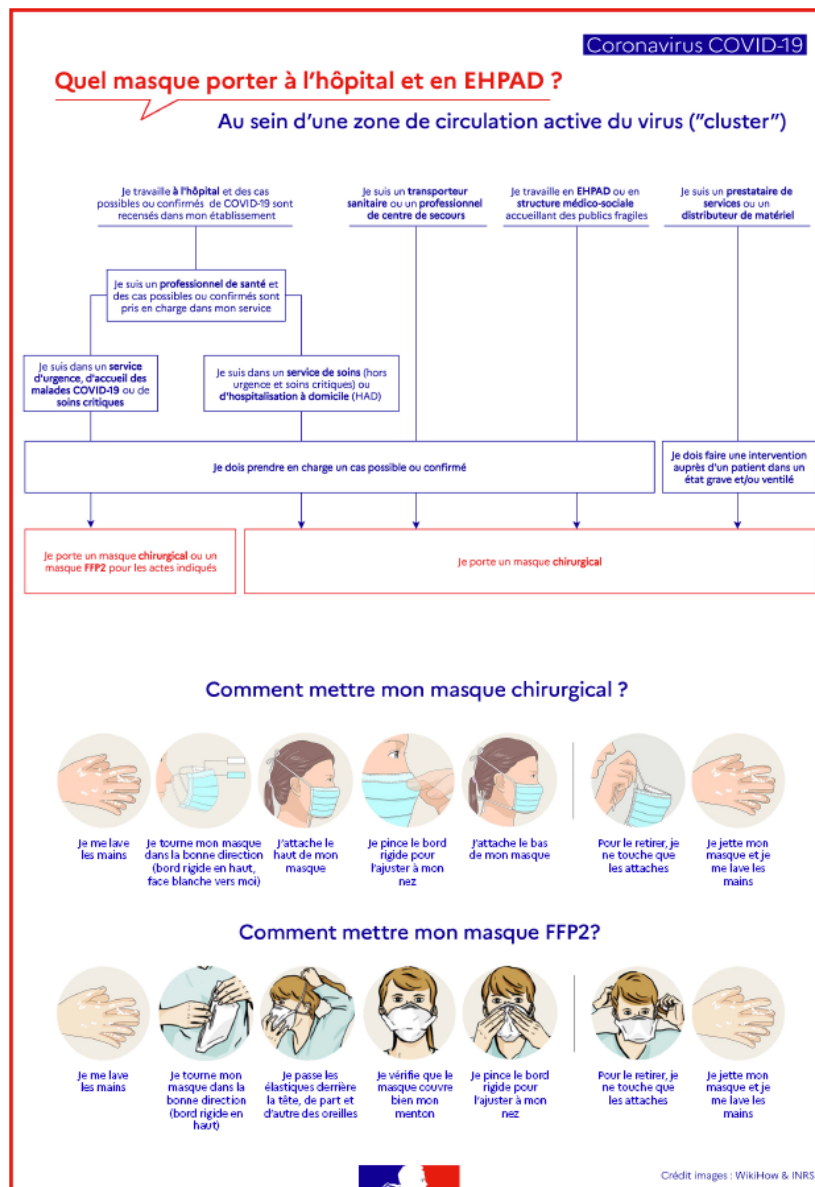
- ✓ S'assurer que les produits de nettoyage et désinfection fournis sont adaptés à la situation ;
- ✓ S'assurer de bien nettoyer les surfaces, poignées de porte, interrupteurs, bouton du micro-ondes, porte du frigidaire, etc.
- ✓ Mettre à disposition des gants à usage unique pour le nettoyage des cuvettes des sanitaires, prévoir de changer les sacs poubelles après chaque nettoyage ;
- ✓ Augmenter les temps et la fréquence de nettoyage des bureaux et sanitaires salariés.

Documents de références - Liens utiles

Ministère de la Solidarité et de la Santé

Quel masque porter en hôpital et EHPAD ?

<https://solidarites-sante.gouv.fr/soins-et-maladies/maladies/maladies-infectieuses/coronavirus/covid-19-informations-aux-professionnels-de-sante/article/covid-19-recommandations-de-protection-pour-les-personnels-de-sante>





COVID 19

SERVICES DE POLICE ET GENDARMERIE NATIONALE

Mise à jour au 1er avril 2020

*en collaboration avec les services de santé au travail
interentreprises de la Région Centre Val de Loire*

INRS :

« **Risque chimique ou biologique : retirer ses gants en toute sécurité** »

APSAM – Association paritaire pour la santé et la sécurité du travail, secteur « affaires municipales » :

<https://www.apsam.com/theme/risques-biologiques/covid-19-coronavirus/mesures-de-prevention-generales-recommandees>

<https://www.apsam.com/theme/risques-biologiques/covid-19-coronavirus/specifications-pour-les-policiers>

RESCLIN Réseau Champagne-Ardenne de Lutte Contre Les Infections Nosocomiales :

« **Hygiène des véhicules de transport sanitaire** »

HPCI- Hygiène Prévention et Contrôle de l'Infection :

« **Entretien du véhicule sanitaire** »

POUR PLUS D'INFORMATIONS :

<https://www.santepubliquefrance.fr/maladies-et-traumatismes/maladies-et-infections-respiratoires/infection-a-coronavirus/articles/coronavirus-outils-de-prevention-destines-aux-professionnels-de-sante-et-au-grand-public>